

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 9

Rubrik: La page de la femme ; Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On peut l'utiliser en plates-bandes ou en bordures ou l'utiliser pour garnir des talus ou rocailles.

C'est une plante très mellifère.

ERIGERON. — Cette plante fournit aux abeilles un nectar qu'elles recherchent activement lorsque la floraison a lieu à une époque où elles ne trouvent pas d'autre source de nectar.

Ce sont des plantes vivaces très rustiques ne demandant aucun soin. Les tiges sont dressées, peu feuillues. Les fleurs sont oranges ou bleues selon les espèces, elles apparaissent de mai à septembre.

De longue durée de floraison, ce sont d'excellentes plantes vivaces pour décorer les plates-bandes, les rocailles ou les corbeilles. Elles sont également propres pour donner des fleurs coupées.

Les érigerons se contentent de tous terrains pourvu qu'ils soient assez frais et éclairés. La multiplication se fait par éclat à l'automne ou au printemps.

Erigeron Aurantiacus est haut de 20 centimètres, il a des fleurs orange vif à disque jaune, solitaires.

Erigeron speciosus a 50 centimètres de haut, des fleurs bleu lilas à disque jaune, groupées à l'extrémité des rameaux par deux ou trois.



LA PAGE DE LA FEMME

Eh bien ! n'y a-t-il plus rien à raconter dans la page de la femme ? me demande-t-on très souvent ! Hélas ! trois fois hélas !... depuis que la Suisse est devenue le pays des champions il est difficile d'intéresser ces dames à autre chose... On reçoit le journal des apiculteurs et fiévreusement on le parcourt, puis, d'un geste rapide on le lance dans un coin avec un « ah ! il n'y a rien de sensationnel à lire là-dedans » ! Quitte à le reprendre un jour de désœuvrement, où l'on ne saura pas que faire...

Et voilà pourquoi beaucoup d'entre vous ne savaient pas qu'un tout petit essaim de la Section des Alpes avait décidé, malgré le temps incertain, et le tout petit nombre, d'escalader la flèche des sapins de la région d'Aigle pour atterrir à Leysin. Là-haut, nous trouvâmes une charmante « reine » qui se balançait dans les roses, ayant son grenier plein... Elle se décida à nous suivre avec le sourire. Mais des « bourdons », nous n'en vîmes qu'un seul, à cause de la saison déjà avancée... Cependant, galamment, celui-ci accepta de nous faire un bout de conduite...

Comme tous les poumons fonctionnaient à merveille, nous ne nous attardâmes pas dans cette station et notre essaim bourdonnant,

attiré par le soleil, les fleurs et le beau pays, descendit en direction du Sépey ; quel enchantement, quelle féerie, quel beau coin de terre ! Que faut-il de plus pour être heureux !

Dans un rucher, aux Aviolats, une charmante « reine » valaisanne s'est jointe à notre groupement. Les ouvrières de ce rucher lui caressaient son nez mutin et ses lèvres à la framboise, et n'avaient aucune idée belliqueuse à son endroit... « Tout est si calme chez vous, nous dit-elle, (oh thy nô) chez nous, il y a des combats de reines, tandis qu'ici, pas la moindre perspective d'ailes froissées, pas moyen de faire parler de moi » !

Une ruche avait été préparée Vers l'Eglise pour ce petit essaim : là, une giclée de sirop et un bon coup de soufflet lui permirent de reprendre son essor, car j'avais oublié de vous dire que quelques vieux « bourdons » et quelques vieilles « reines » tiraient la patte... trop de venin dans le corps, paraît-il... Un conférencier, émule de M. Heyraud nous expliqua le moyen de rajeunir tout cela sans bourse délier !...

Si vous avez suivi ma randonnée jusqu'ici et que vous désiriez en savoir plus long, écrivez-moi !... S. D.

Nous voilà bientôt à la fin du mois d'août et d'après notre bon conseiller « aux débutants » — M. Soavi — nous devrions à cette époque-là, avoir fini de nourrir nos chères abeilles. Il n'en sera point le cas pour moi, car jusqu'à la dernière minute j'espérais trouver quelque chose dans les ruches et maintenant seulement, j'ai commencé le nourrissage d'hiver. — En sortant les cadres de hausse, tout dernièrement, j'en avais la mort dans l'âme, tous étaient vides, sauf dans 2 ruches où j'ai pu retirer 7 kg. — entre les deux. Il y a juste assez pour ma famille. Malheureusement, je ne pourrai en offrir à personne, ce qui me causait, chaque année, un immense plaisir. Je ne me souviens pas d'avoir trouvé une aussi maigre récolte depuis 30 ans que j'ai des abeilles. Malgré cela il faut continuer à les soigner comme si elles nous avaient bien récompensés — car certes — ce n'est pas de leur faute, si le temps a été, durant tout l'été, si maussade, ces petites bestioles qui sont si laborieuses ne demandaient pas mieux que d'avoir l'abondance dans la ruche.

En ce moment toutes les colonies sont fortes et laissent supposer qu'elles feront un bon hivernage si le bonhomme hiver est clément. Souhaitons un peu plus de soleil que l'hiver dernier, ce dont nous autres humains avons aussi grand besoin.

Cela me ferait grand plaisir si l'une ou l'autre de nos apicultrices voulait écrire dans le Journal et nous faire bénéficier de ses expériences, car nous ne savons et n'arriverons jamais à tout savoir du monde des abeilles.

Pour celles qui n'ont pas encore enlevé les hausses, je conseille à

celles qui ne travaillent pas avec les gants — comme moi par exemple — de se frotter les mains, avant d'ouvrir les ruches, avec du vinaigre ; on ne risque, pour ainsi dire, pas les piqûres. J'ai toujours une bouteille de vinaigre dans une caisse avec tous mes outils d'apiculture.

Concernant mon offre de mellilot, dans le dernier numéro du Journal, d'après les demandes, j'ai constaté que les messieurs lisaient aussi la « Page de la femme » et avec ça j'ai eu une correspondance qui m'a fait plaisir.

Que chaque apicultrice trouve ici l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gryon s Bex, « La Grangette », ce 17 août 1951.

J. BUTTET.



TRIBUNE LIBRE

Remérages

Etant jeune apiculteur quoique d'âge mûr, je voudrais donner ma façon de remérer mes ruches, ceci surtout pour les jeunes ayant peur de l'insuccès. J'ai 15 ruches, je change 5 reines par année. Dès la floraison des arbres fruitiers je débarrasse une ruche à remérer en donnant les cadres aux petits essaims avec jeune mère ; un de ces essaims prend la place de la vieille mère et ainsi de suite pour toutes les vieilles reines. Les vieilles mères mises en ruchette avec 3 ou 4 cadres, dans ces ruchettes je puise les renforts pour colonies faibles.

Dès que la miellée bat son plein je détruis les vieilles reines et je laisse élever naturellement en ne gardant que les souches méritantes. Ces petits essaims sont hivernés sur 4 cadres dès que le temps est favorable je marque les reines et les essaims sont prêts à prendre les colonies qui leur sont destinées. Cette façon est peut-être un peu longue, mais toutes les manutentions se font en moment propice et sans piqûres, donc avec beaucoup de plaisir pour celui qui aime ses abeilles, pas d'insuccès, cela compte aussi pour quelque chose. Lorsque je dois un peu trop puiser dans les essaims-mères et que ceux-ci sont trop faibles pour affronter l'hiver, je les renforce avec un cadre pris dans les colonies après la récolte. Ce mode de faire permet des variantes.

T. G.

La publicité dans le « Journal Suisse d'Apiculture »

Organe officiel de la Société Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup

Une récolte bienvenue, mais du miel étrange

En apiculture, il y a parfois des surprises, agréables si la récolte répond aux espérances, si le miel récolté s'extrait avec facilité, enfin si l'écoulement est assuré.

Cette année, bien peu d'éleveurs d'abeilles auront trouvé par la récolte la récompense de leurs efforts, car si les colonies étaient au point en mai ou juin, le temps lui n'a jamais été favorable à un travail suivi et fructueux des butineuses.

Un apiculteur de nos régions qui pratique depuis plusieurs années l'apiculture pastorale et qui eut la satisfaction de récolter un peu de miel (240 kg), fut désagréablement surpris, après l'avoir extrait de trouver à son miel une odeur et surtout un goût étrange. Ne sachant que penser, ni que faire il nous en a apporté un échantillon.

A travers le bocal ce miel avait une belle couleur jaune or, la densité était normale. Après l'avoir ouvert et mis le nez dessus, une odeur âcre s'en dégagait ; la dégustation confirma ce que le nez avait déjà décelé, goût désagréable, peu appétissant, indéfinissable.

Que faire ? Telle était la question. D'où peut provenir cette odeur repoussante ? Quelles fleurs les abeilles ont-elles pu visiter ? Le rucher sis à la proximité d'un chalet, les abeilles ont-elles été à l'eau ? (Nous savons que l'eau des citernes est purifiée au moyen du chlore.) Nous nous sommes posé ces questions, sans en trouver la solution.

Nous avons conseillé à notre ami d'adresser un échantillon de ce miel à l'Institut fédéral de recherches du Liebefeld.

Mlle Dr Maurizio a eu l'obligeance de l'examiner et elle nous a communiqué le résultat de ses recherches. Nous nous faisons un devoir de vous communiquer la traduction de sa réponse.

« L'échantillon de miel, de provenance de la Vallée de Joux, commune du Lieu, que vous nous avez adressé est extraordinairement intéressant.

Il provient pour une grande partie d'une récolte sur des Labiées (très probablement sur plusieurs espèces de menthes). A part cela, l'analyse nous autorise à dire qu'il fut également récolté sur des trèfles, comme le trèfle blanc et sur l'esparcette.

Le goût est extraordinairement frappant et bizarre, caractéristique des miels de telles espèces de menthes. De tels sortes de miels ont été récoltés en Allemagne, décrits et caractérisés sous le nom peu appétissant d'arome de crotte de chat (Katzendreckaroma). Ces miels ont en particulier une grande teneur en vitamines C.

Afin de nous assurer s'il y avait une teneur en ammoniaque, nous avons demandé une analyse chimique à M. le Dr Hänni. L'analyse a prouvé qu'il n'y avait pas la présence d'ammoniaque.

Je vous suis très reconnaissante de m'avoir fait parvenir ce miel, car, c'est la première fois qu'un tel miel est récolté en Suisse. »

Nous remercions Mademoiselle Dr Maurizio pour ses explications qui sont très intéressantes.

Malheureusement, elle ne nous dit pas comment il faut écouler cette marchandise.

Il serait intéressant de savoir si d'autres apiculteurs se sont trouvés dans un cas pareil.

Enfin, nous posons cette question : Est-il possible d'enlever à ce miel l'odeur désagréable qui en empêchera la vente ?

A. V.

Concours de ruchers 1951

Rapport du jury, celui-ci est composé de :

MM. GONET Auguste, de Vuarrenge, *président*, membre et représentant du Comité de la Romande ;

RUCKSTUHL Charles, Chambésy, *secrétaire*, désigné par le Comité de la Romande ;

LOUP A., Tour-de-Trême, désigné par les sections concourantes ;

PORCHET Ami, Corcelles-le-Jorat, suppléant.

Les inscriptions au concours étaient au nombre de 36, soit :

Section de la Gruyère	13
Section de la Veveyse	3
Abeilles Fribourgeoises	9
Section du Pays d'Enhaut	2
Section des Alpes	9

Deux inscriptions n'ont pu être retenues par le jury :

1er cas, le préposé étant absent, le remplaçant pas averti ;

2e cas, ruche atteinte de loque européenne.

Observations générales du jury

Les ruchers présentés sont propres, bien tenus, l'ordre règne partout. Les ruchers pavillon et ruchers à ruches isolées bien orientés, bien posés donnant toute garantie de stabilité.

Récolte

Les ruchers transportés ou établis à plus de 600 m. d'altitude ont été favorisés par une abondante récolte ; nous avons pu constater deux, voire même trois hausses pleines de beau miel jaune. Quelques apiculteurs avaient extrait pour donner de la place ; quelques ruches par contre demandaient de la place pour loger le miel. A cette saison, on peut agrandir, donner de l'espace à la colonie, pas de risque de refroidissement, surtout avec la quantité d'abeilles qu'il y avait sur les cadres.

En plaine peu ou pas de récolte, les ruches sont fortes mais, comme leurs propriétaires, elles vivent dans l'espoir d'une récolte tardive.

Par-ci par-là quelques ruches manquent de nourriture.

Connaissances pratiques

Les essaims sur 4, 5 et 6 cadres manquent chez bien des apiculteurs, ce sont ces petites ou moyennes colonies qui bien hivernées avec des jeunes reines, donnent la possibilité au printemps de renforcer une colonie en retard, de remplacer les reines médiocres, de remérer une colonie orpheline, de préparer l'élevage de reines sans déranger les ruches destinées à la récolte. Ces nucléi sont la prospérité d'un rucher et font plaisir à l'apiculteur.

L'élevage des reines est pratiqué chez quelques apiculteurs trop à la légère ; on ignore la sélection, les qualités que doivent posséder les colonies choisies comme souche. On ne tient pas compte des conseils judicieusement donnés mois après mois dans notre Journal quant aux caractères et à la force de la colonie éleveuse, de la provenance des larves devant fournir les futures reines de choix. Nous recommandons les cours d'élevage de reines donnés chaque année par l'Association des éleveurs. Une carte de membre passif vous donne droit d'assister à ces cours. Tout fort que l'on soit, on apprend toujours, qu'on se souvienne de ce vieux dicton : « Tant vaut la reine, tant vaut la ruche ».

Bâtisses

Le jury a fait plusieurs observations concernant la qualité, la mise en place, la fixation des feuilles gaufrées. Que de cadres neufs détériorés, mal construits, de cellules à mâles en trop grand nombre, beaucoup trop de cellules intermédiaires déformées.

Souvent le couvain est parsemé, des lignées de cellules vides de ponte ; la reine n'y est pour rien, c'est la feuille gaufrée qui est de mauvaise fabrication, trop tirée, parcheminée, trop vieille.

Les abeilles doivent réchauffer cette cire pour la rendre malléable, pour la travailler, une colonie ne peut se concentrer suffisamment, seul un essaim peut dégager la chaleur nécessaire pour souder et édifier les cellules. Apiculteurs, contrôlez vos feuilles gaufrées au point de vue de la qualité de la cire et du nombre de cellules, 780 au dm² ; ce contrôle est facile, horizontalement 25 cellules sur 14 cm., 25 cellules au maximum dans le sens oblique.

Façon de travailler de l'apiculteur

Malgré l'absence de cette rubrique dans l'échelle de pointage nous avons voulu voir l'apiculteur comme l'on dit couramment au

piéd du mur. Chaque membre du jury désignait une ou plusieurs ruches à visiter, l'apiculteur devait communiquer ses observations concernant la colonie, nous montrer ce que tout apiculteur doit voir lors de la visite (ponte, couvain, âge de la reine et rendement). Peu d'apiculteurs inscrivent sur leurs annotations le rendement approximatif en kilos de chaque ruche ; cette rubrique est importante et permet de faire une sélection des meilleures colonies du rucher.

Le jury a bon œil et est curieux, il fait souvent ouvrir une ruche que l'on aurait bien aimé soustraire à la visite.

Visiter une colonie rapidement, avec calme et aisance n'est pas une qualité que l'on trouve souvent. Elle est pourtant nécessaire, surtout au printemps. Il faut que d'un coup d'œil l'apiculteur voie tout ce qui est à voir et le note.

Connaissances théoriques

La théorie a été plus poussée que les années précédentes et cela surtout chez les apiculteurs méritant la médaille d'or. Le concours de ruchers ne saurait être un concours de beauté et le jury estime qu'un apiculteur de 1^{re} catégorie ne doit rien ignorer de la vie des abeilles, de leur utilité, de leur rôle dans la nature ; il doit en connaître le corps, le fonctionnement des organes et savoir pourquoi on y trouve telle ou telle particularité.

Comptabilité

La comptabilité de Brougg est peu appréciée, par contre nous avons eu le plaisir de voir des comptabilités très bien tenues d'après les directives données par M. Loup, de La Tour-de-Trême ; comptabilité simple et à la portée de tous.

Conclusions du jury

Toutes les sections et membres de la Romande ont ainsi été appelées à se présenter aux concours de ruchers de 1942 à 1952. Le jury qui a fonctionné ces deux dernières années a cherché à donner à ce concours le plus d'intérêt possible ; si quelquefois les questions posées paraissaient ardues, nous nous en excusons. Nous espérons que notre travail d'experts profitera à ceux que nous avons eu l'honneur de juger ; nous avons accompli notre travail de juge impartialement en y mettant notre savoir, notre expérience, afin que le classement soit bien le reflet de la vérité.

L'entente n'a cessé de régner entre les membres du jury et les apiculteurs visités que nous remercions pour leur cordial accueil. Nous leur souhaitons prospérité et bonne récolte.

Le président du jury :

Auguste GONET.

Le secrétaire :

Charles RUCKSTUHL.

Résultats et récompenses

Section de la Gruyère

Bapst Jean, Bulle	Cat. II	Points 88	argent
Fragnière Marcel, Marsens	I	93	or
Molloyres Marcel, Avry Devant le Pont	I	97	or
Bertschy Léon, Le Bry	II	78	bronze
Brodard Paul, La Roche s. Villars	I	89	argent
Maradan Emile, Valsainte	II	74	bronze
Tandon Jean, Hauteville	II	86	argent
M. le Curé Terrapon Joseph, Cerniat	II	91	or
Sudan Raoul, Châtel s. Montsalvens	III	88	argent
Jaquet Joseph, Estavannens	I	85	vétér.
Jaquet Casimir Estavannens	I	87	argent
Deschenaux Pierre, Montbovon	II	89	argent
M. le Curé Dubey René, Sorens	II	96	or

Section de la Veveyse

M. Esseiva Charles, Fiaugères	Cat. II	Points 91	or
Chaperon Joseph, Châtel-St-Denis	I	92	or
Monney Joseph, Châtel-St-Denis	II	82	argent

Abeille fribourgeoise

M. Berger Ferdinand, Vuisternens en Ogoz	Cat. I	Points 94	or
Propriétaire ou préposé absent	—	—	—
Macherel Henri, Fribourg	I	92	or
Macheret Joseph, Pensionnat de Bertigny	II	91	or
Bapst Marius, Villars s. Glâne	III	85	argent
Yerly Raphaël, Lovens	II	83	argent
Ridoux Fortuné, Lentigny	I	96	or
Mauroux Pierre, Autigny	II	80	argent
Éliminé loque européenne	—	—	—

Section du Pays d'Enhaut

Wehren Julien, Château-d'Oex	Cat. III	Points 85	vétér.
Chabloz Samuel, L'Etivaz	I	93	or

Section des Alpes

Burla Emile, Aigle	Cat. I	Points 83	vétér.
Niederhauser Paul, Aigle	II	79	bronze
Hubert Gaston, Ormont-Dessus	II	87	argent
Cherix Adrien, Bex	I	96	or
Borloz Jean, Crebelley	I	88	vétér.
Comte René, La Tour-de-Peilz	III	85	argent
Vogel René, Lausanne	II	93	or
Hosang Sébastien, Hôtel Victoria, Glion	III	84	argent
Rufenacht Fritz, Mont-de-Corsier	III	71	bronze

RECAPITULATION

1re Catégorie	8 médailles or,	2 argent,	0 bronze,	3 vétér.
2me »	5 médailles or,	7 argent,	3 bronze,	0 vétér.
3me »	0 médaille or,	4 argent,	1 bronze,	1 vétér.
Total	13 médailles or,	13 argent,	4 bronze,	4 vétér.